

Voici ci-dessous le texte du courrier envoyé le 31 juillet 2013 au Président du SILA au sujet du marnage :

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à la réunion de présentation du projet de marnage du 9 juillet dernier et [aux 223 pages de l'étude écologique disponible sur internet](#), que nous avons lues avec beaucoup d'intérêt.

Nous notons p.58 : « depuis plus d'une dizaine d'années, des opérations de restauration des roselières à grande échelle ont été menées sur différents lacs alpins sans pour autant évoquer spécifiquement la thématique du marnage...il n'existe quasiment **aucun retour d'expérience à ce sujet traitant notamment des éventuels gains écologiques**»

Nous notons p.60 : « un projet d'essai de rétablissement de marnage sur le lac du Bourget est à l'étude depuis maintenant près d'une quinzaine d'années. Les conditions de marnage envisagées porteraient sur une baisse de 40 cm pendant une durée de trois semaines en octobre-novembre et cela tous les 4-5 ans. Cette expérience n'a pas encore été mise en œuvre. »
Ne serait-il pas judicieux de se rapprocher des études précédentes, afin de connaître les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été suivies d'effets?

Enfin p.64 : « **in fine**, il faut bien admettre qu'il n'existe pas d'expérimentation concrète de retour à un marnage et faisant l'objet de constat d'impact à une échelle appropriée vis à vis de certains indicateurs biologiques. En effet et même si sur le lac d'Aiguebelette, quelques observations ont pu être faites sur la faune aquatique suite à quelques fluctuations de niveau, **aucun retour d'expérience basé sur de réels protocoles de marnage et d'observations des impacts n'existe à ce jour.** »

Concrètement, nous observons que les roselières d'Annecy le Vieux ont été restaurées sans marnage, qu'à Duingt les roselières croissent et embellissent sans marnage.

Par ailleurs, et sauf erreur, il semble que cette idée d'un retour en arrière vers un marnage - qui plus est en pleine saison touristique - ne laisse pas d'interroger, à moins d'un an des élections locales et alors même que cela ne figure dans aucun autre document portant vision à long terme.

Dans ces conditions, vous comprendrez l'opposition résolue des Riverains à ce projet qui laissera des bords de lac peu engageants dans la boue et la vase, avec des mauvaises odeurs et la prolifération d'insectes, dont les moustiques « tigre » qui poursuivent inexorablement leur invasion du territoire (dossier du « Figaro magazine » du 5 juillet 2013 et article du « Dauphiné libéré » du 17 juillet dernier).

Il s'agit donc à la fois de dénoncer l'atteinte paysagère et touristique, à la stabilité des

berges avec le risque de « bétonnage » induit, mais surtout le problème de salubrité publique

D'autant précisément qu'un spécimen de moustique « tigre » a été identifié ces jours-ci aux abords du lac.

Engager à nouveau des fonds publics pour la protection des roselières, alors qu'aucun retour d'expérience sur la dépense de 1 million d'euros pour l'installation de palplanches à St Jorioz, ne peut être rapporté à ce jour, nous semble pour le moins prématuré.

En conclusion, nous pensons prioritaire le problème de santé publique. Nous ne voyons pas comment une collectivité, comme le SILA, peut prendre le risque de se lancer dans un projet aussi périlleux.

D'autre part, nonobstant la dépense, à notre avis, excessive pour la protection des roselières, nous estimons beaucoup plus urgent que le SILA trouve une réponse appropriée à un réel problème environnemental : le traitement des eaux pluviales autour du lac.

Espérant que ces réflexions vous permettront de prendre les bonnes décisions, nous vous prions de croire, Monsieur le Président à nos très respectueuses salutations.

Alain BERGER

Président

Copie de ce courrier à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Sous-Préfet de Haute Savoie , à Monsieur Lémus, Directeur des Pensières, à Monsieur Jean Claude Cachat, Président de l'office du tourisme et à tous les Maires des Communes du tour du lac.'

